UNIVERSITÉ DE NANTES
FACULTÉ DE MÉDECINE
ET DES TECHNIQUES MÉDICALES

CANDIDATURE ANNEE DE RECHERCHE 2021-2022

Texte de référence *:*
Arrêté du 4 octobre 2006 modifié par l'arrêté du 8 juillet 2010 et modifié par l'arrêté du 21 janvier 2016.

Les Internes de Médecine, y compris de Médecine Générale, peuvent demander à bénéficier d'une Année de Recherche en vue de préparer un Master 2.

Chaque année, un arrêté ministériel fixe le nombre d'internes susceptibles de bénéficier d'une Année de Recherche, ce nombre est fixé par inter région pour la Médecine (Inter région Ouest – HUGO).

L'Année de Recherche s'effectue pour une période continue comprise entre le 1er novembre de l'année de la demande et le 31 octobre de l'année suivante. Elle commence au plus tôt au début de la 2ème année de l'Internat et s'achève au plus tard un an après la validation du DES.

L'Année de Recherche est accomplie dans un laboratoire de recherche français labellisé, participant à l'enseignement d'un Master2 (seront choisis en priorité les Internes effectuant leur stage de Master 2 dans un laboratoire à Nantes).

Au cours de l'Année de Recherche, l'Interne est dispensé des enseignements théoriques et de la formation pratique prévue en vue de l'obtention du DES.

Pour la rémunération, l'Interne reste soumis aux dispositions des articles R.6153-1 à R.6153-40 du code de la santé publique. Il a la possibilité de prendre des gardes.

Les candidats sont sélectionnés d'après la qualité de leur projet de recherche. En cas d'échec, il est possible de postuler une 2ème année.

Modalités de candidature

Le dossier de candidature doit être constitué des indications suivantes :

- **Coordonnées du candidat**
- **Lettre de motivation du candidat** *(précisant si la demande est faite par intérêt personnel, pour un Master 2 ou dans un projet de carrière Hospitalo Universitaire qui permettra une lisibilité du projet professionnel)*
- **Curriculum vitae** *sur 1 page maximum (incluant les références des posters, communications ou articles réalisés (Nom des auteurs, titre, congrès ou revue en utilisant les normes de Vancouver pour leur présentation))*
- **Coordonnées de l'unité de Recherche d'accueil,** avec son organigramme
- **Coordonnées de l'encadrant du Master 2 et son curriculum vitae** *(avec seulement les 5 meilleures publications (1 page maximum))*
- **Lettre de soutien de l'encadrant avec contre signature du Directeur de l'unité de Recherche d'accueil** *(précisant clairement que le projet s'intègre dans la thématique de l'équipe, le niveau d'implication du candidat dans le projet et ce que cela lui apportera, ainsi que le projet professionnel du candidat)*
- **Lettre de soutien du PU-PH de la discipline clinique**, si différent de l'encadrant *(confirmant la place de l'Année de Recherche dans le parcours du candidat et sa capacité à réaliser un Master 2)*

- **Attestation de recevabilité de la candidature au Master 2 fournie par le Responsable de la Formation**
- **Présentation de votre projet de recherche indiquant** : *(en 3 pages maximum)*
  - Titre du projet de recherche
  - Son intérêt général et scientifique, pour votre projet professionnel et pour la discipline
  - L'objectif du projet de recherche
  - Sa situation dans le contexte scientifique et médical au niveau national et international
  - Les méthodologies utilisées pour répondre à l'objectif visé
  - Les retombées attendues
  - Bibliographie sommaire du sujet (5 publications maximum)
  - Votre participation réelle dans ce projet (critère particulièrement pris en compte) en indiquant les techniques apprises et en démontrant bien sa réalisation en 1 an, préciser à chaque étape votre niveau d'implication
  - Déroulement du projet dans le temps et ses différentes étapes.

Transmission du dossier

Trois exemplaire imprimés et une version électronique de ce dossier devront être remis ou envoyés au plus tard ***pour le mardi 23 mars 2021 midi***, auprès de Mme Sophie BRODU/HUCHET, en charge des activités de Recherche au Décanat de l'UFR Médecine.

Vous devez également transmettre en plus 1 exemplaire papier à la Direction des Affaires Médicales du CHU.

L'ensemble du dossier doit être écrit **à l'ordinateur**. Le format électronique doit **permettre le copier-coller**. Merci d'intégrer les pièces aux emplacements prévus dans le dossier de candidature en **un seul document PDF intitulé "NOM Prénom"**.

IMPORTANT ***Vous devez IMPERATIVEMENT vous inscrire au Master 2 en respectant les dates d'inscription*** **de ceux-ci, et ce indépendamment des résultats de l'Année de Recherche.**
Si vous n'aviez pas l'Année de Recherche, vous pouvez toujours vous désinscrire.

Pour les informations concernant les masters accessibles sur Nantes :

https://sciences-techniques.univ-nantes.fr/formations/masters/fiches-formations-master/master-biologie-sante/master-biologie-sante-2022263.kjsp?RH=1183050943696

Si vous n'êtes pas inscrit au Master 2 lors de l'obtention de l'Année de Recherche, vous en perdrez le bénéfice.

Contact

Mme Sophie BRODU/HUCHET
Chargée des Activités liées à la Recherche
Décanat
UFR Médecine
1 rue Gaston Veil - BP 53508
44035 NANTES Cedex 1

02.40.41.29.73

sophie.brodu@univ-nantes.fr